

Avis de constitution

SOCIETE « AMEN PRESTIGE PRINT »

Siège Abidjan Koumassi, recasement à la cité

Nybetren's non loin du terrain inchallah, lot: 173; ilot:

14;, Lot 173, Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 14/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMEN PRESTIGE PRINT »

Objet : - ?IMPRIMERIE NUMÉRIQUE ET OFFSET

- ?CALLIGRAPHIE

- S E R I G R A P H I E

- IMPRESSION SUR TOUS SUPPORTS

Et pour la réalisation d e l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

2

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières

et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant

en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Koumassi, recasement à la cité Nybetren's non loin du terrain inchallah, lot: 173; ilot:

14;, Lot 173, Ilot 14

Dirigeant(s) M AKOSSI YAWO ATSU AMEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09147 du 02/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53962/GTCA/RC/2025 du 02/09/2025

